Bulletin municipal - 2016

Neuville sur Ain

n° 20

Editorial page **1**

Conseil Municipal page **2**

Autres instances page **8**

La Communauté Educative page **10**

La vie associative page **13**

Un peu d'histoire page **33**

Renseignements utiles page **42**

Etat civil page **45**

Ce bulletin municipal a été conçu et réalisé par la Commission Communication composée de : Nicole Millet, Annie Chocque, Caroline Perdrix, Célia Sentenac, Nathalie Viousasse. Et avec la collaboration de Alain Millet. Crédit photos Alain Millet.

Page 1 de couverture : la chapelle veille sur le village d'Arthurieux.
Page 2 de couverture : dans les bois de Fromente.
Page 4 de couverture : promenade à Arthurieux.

Conception et impression
COMIMPRESS (01) REPLONGES • 03 85 32 25 40
Imprim'Vert 2015

L' Editorial du Maire

Photos : S.P.

Les pages de ce bulletin égrènent une année de vie locale.

A les parcourir vous remarquerez une notion présente dans tous les aspects de notre vie villageoise : l'engagement.

Tout un pan des activités de notre village est soutenu et animé par des individus qui s'engagent non pas pour défendre leur pré carré, leurs intérêts propres mais pour autrui.

Au premier rang de ceux qui s'engagent au service de leurs concitoyens : les sapeurs-pompiers.

Au delà des 110 interventions qui les ont mobilisés , des manœuvres nécessaires pour être toujours efficaces , les pompiers d'aujourd'hui sont tenus à de multiples formations qui les contraignent à sacrifier de nombreuses heures qui auraient pu être consacrées à leurs loisirs ou passées avec leur famille.

La valeur de cet engagement est exemplaire, mais elle est de la même nature que celle qui pousse des bénévoles à soutenir tous les aspects de notre vie sociale.

Enfance, jeunesse, culture, sports, loisirs sont soutenus par des Neuvillois qui s'investissent avec désintéressement.

Mais que l'engagement de chacun serait triste si on oubliait ce qui constitue le ciment de notre vie communautaire : la convivialité et le plaisir de faire, de faire ensemble.

Le conseil municipal dans un contexte budgétaire compliqué et dans une incertitude règlementaire qui ne se dément pas, fait ses choix au fil des réunions pour enrichir et préserver notre patrimoine, pour soutenir les initiatives, pour préparer les années futures avec comme seul mot d'ordre, le soutien à l'intelligence collective des habitants de Neuville.

Thierry Dupuis

TRAVAUX ET MATÉRIELS

Chaque année, l'élaboration du budget définit les travaux à réaliser. Ceux-ci sont préparés par la commission ad hoc puis discutés et validés ou non par le conseil.

Des travaux à l'école et la mairie :

Les stores du restaurant scolaire ainsi que ceux de la salle de motricité des maternelles étaient en mauvais état, ils ont été remplacés par des films posés sur le vitrage qui, en laissant passer la lumière, limitent la transmission des UV (3 845 € TTC).
Des stores ont été installés dans une salle de classe, ainsi que dans la salle du conseil ; ceux des autres classes ont été réparés (3 066 € TTC).

Le programme d'équipement des salles de classe en vidéoprojecteurs fixes se poursuit, après les deux classes du cycle III en 2015, c'est au tour des classes de C.E., C.P. et Grande Section de pouvoir utiliser ce matériel qui profitera, de par ses multiples intérêts, aux enfants (4 070 € TTC).

De menus travaux d'entretien et de réparations sont effectués, tout au long de l'année, par les employés communaux à l'intérieur des bâtiments.

La réfection du toit du préau.

Le toit du préau a été entièrement refait cet été (20 387 € TTC).

Des travaux au terrain Ravoz

Le bâtiment abritant les sanitaires (un point d'eau et des toilettes) ainsi qu'un coin rangement du matériel pour les scolaires termine l'aménagement du stade « la Récré Neuvilloise », lieu très fréquenté par les jeunes, les familles et les enfants de l'école (15 192 € TTC).

Des sanitaires pour la "Récré Neuvilloise".

Matériel

Suite à l'intrusion de visiteurs indésirables dans les locaux communaux et le vol de matériel dont le camion et un taille-haie, le conseil a décidé de remplacer le camion par un véhicule d'occasion (30 810 € TTC) et d'acheter un taille-haie (960 € TTC, 21 200 € ont été pris en charge par l'assurance).

Afin d'effectuer les tontes du parc des Peupliers, du terrain de foot, des parties en herbe au Domaine de Thol… l'acquisition d'une tondeuse a été décidée (17 000 € TTC - reprise de l'ancienne tondeuse : 2 500 € TTC).

Autre acquisition, la tente de réception qui vient compléter l'équipement du Parc des peupliers lors des fêtes de l'été (1 323 € TTC).

Une nouvelle tondeuse.

Des barrières posées autour du stade à Thol par les employés municipaux.

Voirie

Divers travaux de voirie sont réalisés permettant d'améliorer la sécurité. L'installation de panneaux solaires lumineux (conseil départemental) actionne un flash avertissant les automobilistes de la présence d'écoliers, collégiens ou lycéens sur la voie publique aux horaires de transports scolaires (matériel à la charge de la commune soit 3 392 € TTC).

Des travaux d'eaux pluviales (creusement de puits) évitent l'écoulement des eaux à l'intérieur du hangar du tir à l'arc au Domaine de Thol (18 942 € TTC).

L'enrobé devant les ateliers artisanaux (7 785 € TTC) et la réfection de la rue de la Croze (30 554 € TTC) sont réalisés.

Goudronnage devant les ateliers artisanaux.

Sur la route de Thol, signalisation lumineuse.

Réfection de la rue de la Croze

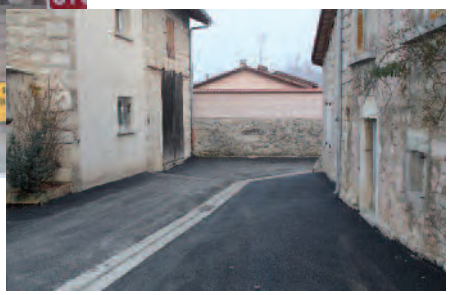

Le département a réalisé des travaux pour rendre accessible l'arrêt de bus au parking du château.

Autres projets en cours

L'aménagement de l'ancien bureau de poste en mairie-annexe devra débuter au printemps, la durée estimée des travaux est d'environ trois mois.

L'EAU POTABLE À NEUVILLE

Le service d'eau potable est géré par un délégataire (contrat d'affermage) qui pour notre commune est SUEZ (la Lyonnaise des Eaux). Ce dernier, chaque année, adresse un rapport détaillé du service rendu (rapport consultable en mairie).

En voici quelques éléments pour l'année 2015.

Le réseau d'eau potable de Neuville mesure 27,5 km et le rendement obtenu est de 67,3 % (rapport du volume consommé sur le volume pompé). Il était de 59% en 2008.

Le volume d'eau consommé s'élève à 93 226 m³ pour 884 abonnés. (861 en 2011)

L'objectif de réduire les pertes dues aux fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements a conduit le prestataire à effectuer 13,5 jours de recherches de fuites. 6 fuites sur branchements et 5 sur canalisations ont été réparées. D'autre part, 397 interventions ont eu lieu sur le réseau, les branchements et les compteurs.

884 clients sont servis et le prix moyen au m³ pour 120 m³ est de 1,95 € TTC (au 1er janvier 2016) pour l'eau potable hors assainissement.

Le code de santé publique exige un suivi de la qualité de l'eau sur différents éléments :

- Qualité microbiologique
- Qualité organoleptique (goût, odeur)
- Qualité physico-chimique due à la structure naturelle de l'eau
- Substances indésirables
- Pesticides et produits apparentés

Les contrôles effectués au cours de l'année montrent que la qualité de l'eau est bonne et respecte la réglementation en vigueur. Le seul traitement effectué sur l'eau brute prélevée est une chloration obligatoire.

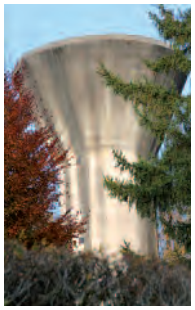

Le château d'eau à Jolimont et la station de pompage près de la Maison des Sociétés.

Les bons gestes

LE PERSONNEL COMMUNAL :
François Guillon, une retraite bien méritée !

François Guillon est entré au service de la commune en tant qu'agent technique le 1er janvier 1996 sous le mandat de Paul Derrier.

De multiples tâches lui étaient demandées, surveillance ou suivi de la station d'épuration de Thol, collectes des poubelles sur des lieux publics (par exemple, à la falaise d'escalade…), réparations diverses dans les bâtiments communaux avec une mention particulière à l'école où François a équipé les classes de rangements « fabrication maison », dépose du courrier officiel en fin de journée, état des lieux lors de la location des salles communales, interventions ponctuelles auprès des administrés pour les informer, les aider pour des demandes ou situations particulières…

Ces multiples tâches demandent une grande disponibilité et surtout des compétences variées. François a été félicité par M. Dupuis, maire, pour sa gentillesse et son travail efficace durant toutes ces années. A compter du 1er octobre, François a fait valoir ses droits à la retraite. Il restera dans le village, pour les administrés, l'agent communal toujours disponible et prêt à rendre service.

François GUILLON entouré de Thierry Dupuis, maire et de Paul Derrier (ancien maire).

Le conseil municipal a décidé de revoir le fonctionnement des services techniques et de réduire certaines tâches ou de mieux les répartir. C'est pourquoi le remplaçant de François est embauché à mi-temps soit 17h 30 par semaine. Il s'agit d'Aurélien Sicard. Ce dernier a une formation de métallier, il a également travaillé à la SDEI et connaît le travail sur les réseaux eau et assainissement. Il possède le permis poids lourd, qualification utile à ce poste par exemple pour le déneigement. La commune de Druillat cherchait le même profil de poste à mi-temps, c'est pourquoi les entretiens d'embauche ont été effectués à Druillat. Les jours de présence d'Aurélien Sicard à Neuville sont le mardi, jeudi et vendredi après-midi.

Aurélien Sicard.

DON DU SANG

Il est organisé à Pont d'Ain les 10 janvier, 23 mai et 31 octobre 2017 de 8h30 à 13 heures et les 21 mars et 8 août de 15h30 à 19 heures.

Pour donner son sang, il faut être majeur, présenter sa carte d'identité et ne pas venir à jeun.

Chaque don sauve des vies, nous avons besoin de sang et produits dérivés (plasma, globules rouges, plaquettes).

Contact : Gérard Goulette
04 74 37 73 87

LE FLEURISSEMENT

Cette année, les responsables du fleurissement, après avoir pris conseil auprès d'un professionnel, ont choisi de mettre des plantes vivaces dans les massifs du parking du château. Pour économiser de l'eau, un paillage avec des écorces a été installé par les employés communaux.

Des pots colorés et fleuris égaient l'entrée du village côté tennis.

Notre village est accueillant. Participez nombreux au nettoyage de printemps.

LE CCAS

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose, pour les plus de 70 ans, un moment de rencontre convivial, un moment pour rompre l'isolement de certaines personnes, un moment de retrouvailles à la salle des fêtes.

Un repas préparé par un traiteur local a régalé les papilles de tous les convives.

Les doyens de la journée honorés.

LES FINANCES

Recettes de fonctionnement : 1 008 989 €

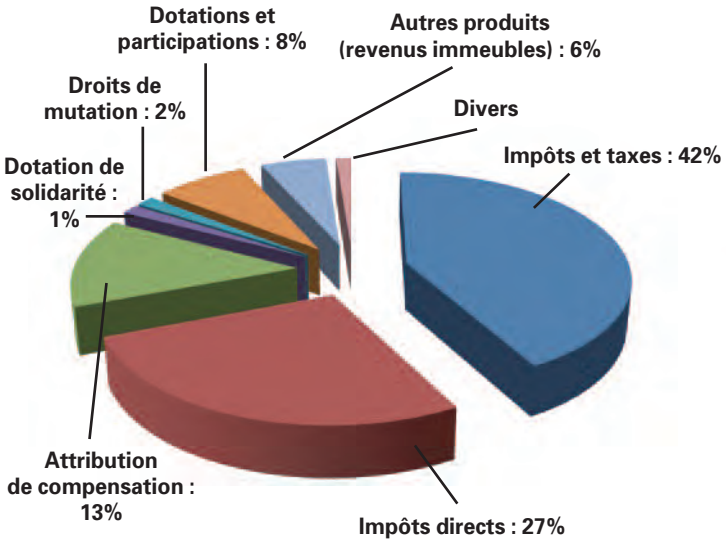

Dépenses de fonctionnement : 1 008 989 €

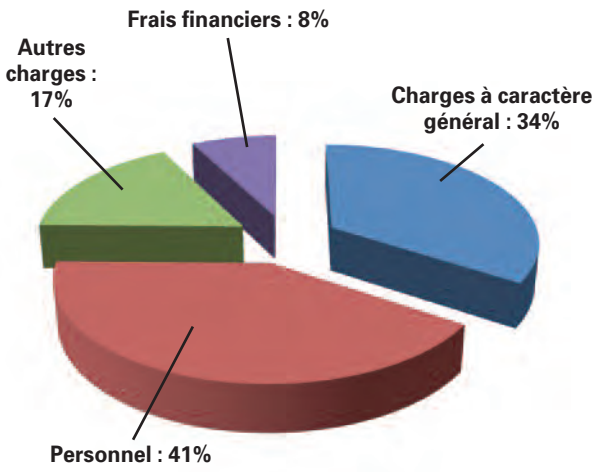

Je suis sûr que votre œil est attiré par cette courbe qui retrace depuis 2001 l'évolution du montant de la ligne "dotations et participations" de notre budget.

Dotations et participations en Euros

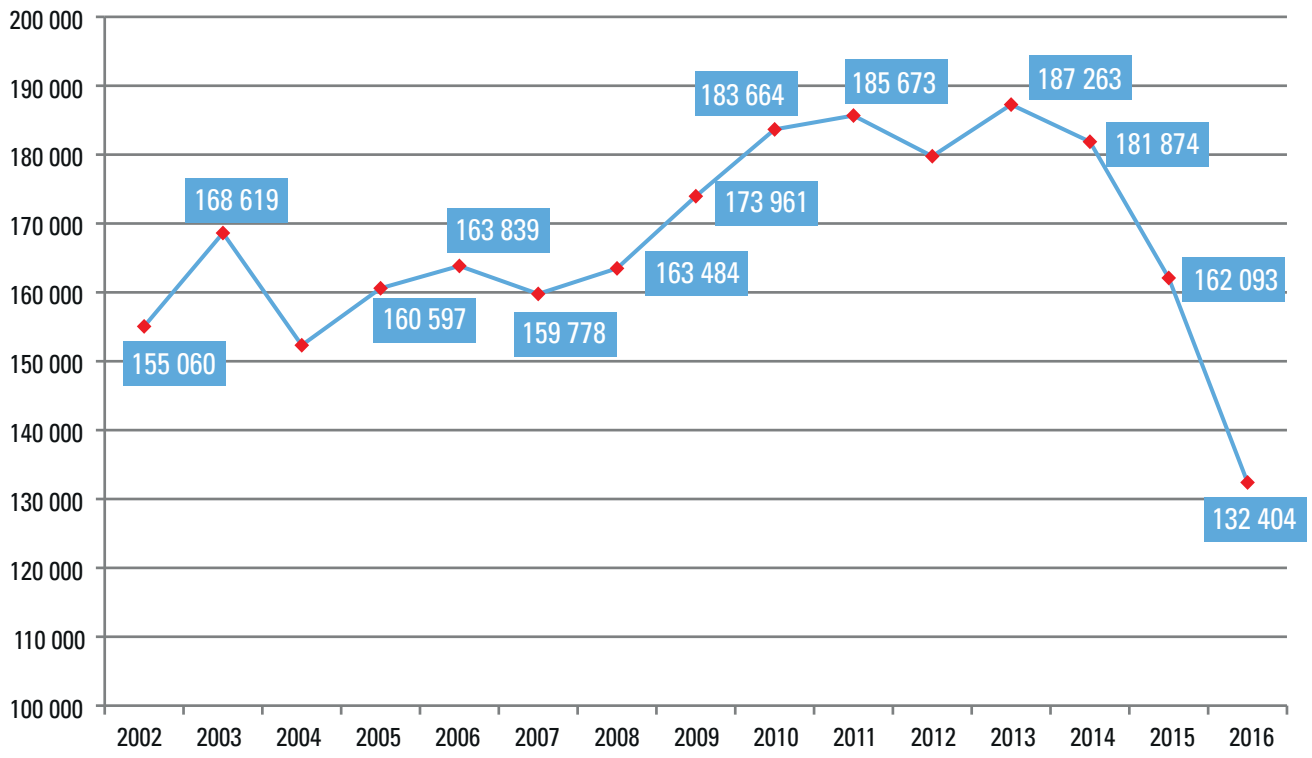

Cette rubrique budgétaire représente les montants, en euros, des dotations versées à la commune par l'Etat.

Ces dotations viennent "compenser" les tâches ou les dépenses que la commune effectue pour le compte de l'Etat.

Elles sont multiples et leurs nombres ne cessent de s'accroître.

L'enseignement est une fonction assurée par l'Etat mais si les enseignants sont rémunérés par l'Etat, les ATSEM (qui assistent les enseignants dans les classes de maternelles) sont payées par la commune, les investissements locaux et matériel sont à sa charge tout comme l'entretien courant, le chauffage, l'électricité, les livres et fournitures...

Les communes assurent les tâches d'état civil et assurent la communication des divers documents et certificats qui y sont liés, assurent le recensement etc... La liste est longue.

En contrepartie l'Etat compensait le coût de ces tâches.

Fruit d'un calcul complexe et inaccessible prenant en compte le nombre d'enfants scolarisés, le nombre d'habitants, la longueur de voirie communale, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) constitue la principale dotation.

Alors que le coût des tâches transférées à la commune ne cesse d'augmenter, le montant des dotations a subi un terrible coup de rabot qui nous ramène à un montant bien inférieur à celui d'il y a 15 ans.

L'opération a été peu médiatisée et si d'aventure, l Etat se vantait de diminuer le déficit budgétaire de la France, il faudrait être conscient que les collectivités locales y contribuent de manière majeure.

Dans cet environnement peu serein, mais que nous avions anticipé, notre excédent de fonctionnement demeure ''sans coup de massue" fiscal. Mais nous ne pourrons pas perdre 30 000 € de ressources par an indéfiniment.

DES NOUVEAUTÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes « Rives de l'Ain – Pays du Cerdon » a proposé une journée festive à destination des familles avec pour objectif de faire connaître les services du territoire en direction de la jeunesse. Cette rencontre a eu lieu le 2 juillet à Jujurieux où des animations et des ateliers adaptés à tous les âges ont été proposés aux visiteurs.

La journée "enfant-famille" a connu un beau succès.

La maison Frimousse

L'équipe de la maison Frimousse a proposé à six enfants de découvrir les poneys. Ils ont pu aller à la rencontre des animaux du centre équestre de Chiloup (commune de Meyriat). Anne-Laure, équicienne, les a accompagnés dans cette relation où la confiance en soi, le respect et le soin de l'animal se sont construits au cours des 7 séances.

Grâce au partenariat avec le conseil départemental, les multi-accueils et les bibliothèques ont mis en place une animation « premières pages ».

En projet pour ce début d'année, l'anniversaire de la maison Frimousse qui aura 15 ans. Une fête se prépare pour le mois de février.

L'Office de Tourisme

Il n'existe plus sous sa forme associative puisque la Communauté de Communes a souhaité le reprendre en régie directe. Un groupe de travail composé d'élus et de partenaires du tourisme s'est mis à l'œuvre afin de définir une feuille de route pour un schéma de développement touristique. Le local de Pont d'Ain et celui de Poncin restent ouverts avec à l'accueil Françoise, Anne-Laure et Maud.

Photo J.-F. BASSET

La maison Frimousse.

LES ATELIERS D'INITITION POUR LES TAP

Les ateliers d'initiation proposés par la Communauté de Communes sont variés pour la seconde période de l'année scolaire qui s'étale du 6 mars au 7 juillet. Les inscriptions se font pour la durée de la période et la famille s'engage à la participation des enfants à toutes les séances.

Les intervenants qui encadrent ces ateliers sont diplômés dans leur domaine d'intervention. La commune de Neuville met à disposition des salles d'art plastique, de motricité ou des fêtes.

Parmi les nouveautés proposées le pokol (jeu de balles), sur les traces du Moyen Age et modelage et peinture.

Découvertes, observations, activités artistiques

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Des enfants.

Des animatrices.

Des ateliers.

L'ÉCOLE

Depuis la rentrée 2011, **Pierre Favre** dirige l'école de Neuville. La vie de l'école et la sécurité, l'organisation des journées, la relation entre les divers partenaires (mairie, Sou des Ecoles, cantine), l'animation de réunions tels les conseils des maîtres, conseils d'école, la relation avec les parents d'élèves… cette énumération n'est qu'une partie des missions confiées à un directeur d'école.
Il est entouré d'une équipe pédagogique motivée et il a accueilli cette année quelques nouvelles enseignantes.

Voici la répartition de classes :
Céline Lauro : 27 Petite Section
Patricia Buffet : 16 Moyenne Section et 10 Grande Section
Valérie Gardoni : 19 Grande Section et 5 C.P.
Corine Ambert (nouvelle enseignante) : 18 C.P. et 5 C.E.1
Florence Verbeck (nouvelle enseignante) : 5 C.E.1 et 17 C.E.2
Juliette Lochu : 22 C.M.1
Céline Barrel (nouvelle enseignante) : 6 C.M.1 et 18 C.M.2
Deux enseignantes, **Julia Estublier** et **Emmanuelle Chevrère** complètent le temps partiel de certaines de leurs collègues.

L'équipe pédagogique.

Un maître surnuméraire, **Pierre Boissard**, intervient dans l'école pour la prise en charge de groupes d'élèves, pour des projets particuliers ou l'organisation d'activités spécifiques…

D'autres personnes sont également présentes, les ATSEM, **Katia, Anne et Rachel**.

Natacha Revel, auxiliaire de vie administrative, **Cynthia Dumont**, auxiliaire de vie scolaire accompagnent les enfants en situation de handicap.

Une équipe du R.A.S.E.D (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés) intervient aussi dans l'école.

Cynthia (AVS), Rachel , Katia et Anne (ATSEM).

Remise d'ouvrages aux élèves entrant au collège.

DES PROJETS...

Au cours de cette année scolaire 2015-2016, le thème du ver à soie a été le fil conducteur des activités et sorties proposées aux écoliers.

Élever des vers à soie dans la classe, les nourrir, les observer, découvrir la transformation de l'œuf au ver, apprendre à dévider les cocons… ces activités ont fait le bonheur des enfants. Une classe a raconté et dansé l'histoire de la chenille aux points rouges (toujours en référence au ver à soie). D'autres se sont rendues à Lyon où elles ont visité le musée des Canuts. Et enfin le musée des Soieries Bonnet à Jujurieux a proposé des ateliers de découverte aux enfants de Neuville.

Ce projet enrichissant pour l'école a fait connaître à la jeune génération, une activité ancienne proche de notre commune grâce aux contacts avec le musée de Jujurieux, activité qui a été liée à celle de Neuville puisque de nombreuses familles neuvilloises ont abrité un métier à tisser dans leur demeure.

ET DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Une dizaine de séances à la piscine "Laure Manaudou" à Ambérieu

Prêts pour un grand cross au stade "La Récré Neuvilloise"

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Au cours du 1er trimestre de l'année scolaire 2015-2016, un conseil municipal d'enfants a été élu et a fonctionné jusqu'en juin. Ces 9 élèves se sont rencontrés pour débattre de leurs projets, de leurs idées, réalisables ou non, tournées vers l'intérêt général, pour l'école, pour Neuville.

Ces réunions étaient encadrées par une maîtresse référente, Juliette Lochu et par une élue, Nicole Millet.

Chacun des enfants a pu s'exprimer. Diverses propositions ou actions ont abouti :

- Autour de l'école, quelques petits travaux ont été demandés comme le traçage des jeux dans la cour.
- Pour le mieux vivre ensemble avec le choix et l'achat de jeux utilisés pendant les récréations selon des règles élaborées par les enfants.
- Pour l'environnement, les enfants ont participé au nettoyage de printemps, ils ont conçu leur affiche, invité leurs parents et le 18 mars toutes les classes ont nettoyé 4 sites plus ou moins proches de l'école.

Les enfants de l'école se sont également investis dans l'organisation de l'inauguration du stade, baptisé « La Récré Neuvilloise ». Ils ont aussi préparé dans chaque classe un goûter géant.

Toutes ces actions ont permis de sensibiliser les écoliers à un apprentissage de la démocratie, une connaissance de la vie du village et leur ont permis d'être à l'écoute des uns et des autres.

Traçage de jeux demandé par le conseil enfants.

Nettoyage de printemps.

L'inauguration du stade.

Cette année, l'élection d'un nouveau conseil d'enfants est reconduite et d'autres projets verront le jour.

Les nouveaux élus pour l'année scolaire 2016-2017

De gauche à droite :
Derrière : Carla, Méloé, Camille, Loanne, Mathis.
Devant : Brian, Nolhan, Clara, Hugo.

LISTE DES ASSOCIATIONS

Amicale Boule Neuvilloise : Mme Fabienne Lovison

Amicale de Fromente : M. Frédéric Baudry

Amicale de Thol : M. Jean-Marie Almand

Amicale des classes en 0 et 5 : Mme Christel Nègre

Amicale des classes en 1 et 6 : Mme Chantal Capuano

Amicale des classes en 2 et 7 : Mme Nadège Jambel

Amicale des Sapeurs-Pompiers : M. Raphaël Cau

Bibliothèque : Mme Ghislaine Arnaud

Cantine Scolaire Neuvilloise : Mme Aurélie Angonin

Club des Jeunes : M. Samuel Evangélista

Club des Blés d'Or : Mme Renée Taponard

Culture et Loisirs : Mme Virginie Baclet

Espérance Neuvilloise : Mme Véronique Derrier

Joute Neuvilloise : M. Jérôme Lingot

Les Vieux Clous (Ecomusée de la plaine de Thol) : M. Gérard Goulette

Neuville Pétanque : M. Philippe Germain

Patrimoine de Neuville-sur-Ain : M. Fabrice Cornaton

Pêche Protection Vallée de l'Ain : M. Michel Vorger

Société de Chasse de Neuville : M. Marius Bichat

Société de Chasse de Thol : M. Pierre Guillon

Société de Chasse de Saint-André : M. Alain Crouzier

Société de Chasse d'Arthurieux : Mme Christiane Chevalon

Sou des Ecoles : Mme Sonia Verne

Syndicat d'Initiative : Mme Nicole Millet

Tennis Club des Bords de l'Ain : M. Eric Jacob

Thol Folk : M. Thierry Van Voorthuysen.

LES SAPEURS-POMPIERS NEUVILLOIS

En 2016 les sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain ont effectué 110 interventions dont une grande partie concerne du secours à victimes. Mais il y a eu aussi un feu de voiture, des nids de guêpes…

Nous avons recruté 2 personnes : une femme déjà pompier au centre de secours de Pont d'Ain et un jeune sapeur-pompier qui nous vient du centre de secours de Poncin.

La compagnie se perfectionne d'année en année, car les techniques opérationnelles progressent.

A l'avenir nos missions vont évoluer en collaboration avec le SDIS de l'Ain.

En tant que chef de corps du CPINI, je voudrais remercier le personnel pour son travail et sa disponibilité. Je tiens également à dire merci à la population pour son accueil lors du passage des S.P. pour les calendriers et pour sa présence à notre journée gaufres.

Grâce à ces fonds récoltés auprès de la population et la participation de la mairie nous pouvons rester opérationnels 7 jours/7 jours, 24h/24h pour les Neuvillois.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2017 !

Contact :

Sergent
Laurent Ballandrin
Chef de Corps
06 27 43 00 51

Les sapeurs pompiers actuels accueillent les anciens de la compagnie.

Remise de diplômes en présence du maire.

Organisation du Téléthon.

Photo S.P.

Intervention dans le village.

Photo S.P.

Exercice au camp de Thol.

Photo S.P.

La journée gaufres au parc des peupliers.

LE SOU DES ÉCOLES LAÏQUES

Le 8 novembre 1888, une autorisation est déposée auprès du préfet afin de constituer une association dénommée « Société du Sou des Ecoles Laïques de Neuville-sur-Ain »

Elle est dotée de statuts dont voici quelques articles :

Article premier :

Il est formé à Neuville-sur-Ain, une Société, sous le nom de Sou des Ecoles laïques.

Elle fait appel au concours de tous les républicains, pour travailler par tous les moyens légaux au développement de l'instruction.

Article 2 :

Elle a pour but de venir en aide aux enfants fréquentant assidûment les écoles communales laïques des deux sexes en leur fournissant des livres, des fournitures classiques et des encouragements sous le nom de Livret de Caisse d'Epargne aux élèves obtenant le certificat d'études…

Article 3 :

Pour être admis dans la Société, il faut jouir de ses droits civils et payer une cotisation annuelle de soixante centimes par an.

Les dames sont admises à en faire partie.

Aujourd'hui, permettre aux enseignants de pousser le portail et d'emmener leurs élèves à la découverte d'un nouveau monde, c'est plus que jamais la motivation première de l'équipe du Sou. Cette équipe est composée uniquement de bénévoles avec à sa tête un(e) président(e).

Mais c'est qui, ce président(e) ?

C'est avant tout un bénévole. Il a certes des responsabilités mais elles sont à la hauteur de son tempérament : un tempérament volontaire, entreprenant et conciliant. Il doit savoir être à l'écoute de chaque membre de son équipe. Il doit organiser, animer et encadrer des réunions durant lesquelles les décisions sont prises collectivement et solidairement.

Mais son rôle ne s'arrête pas là.

Il est aussi un ambassadeur qui porte avec fierté son équipe auprès de divers interlocuteurs.

"Pour ma part, j'ai eu le sentiment d'exister au sein d'un groupe et d'un village. J'ai pu rencontrer des personnes attachantes et créer des liens qui, je l'espère, ne se déferont pas de sitôt.

Merci de m'avoir permis de vivre une telle expérience !

Merci au village de m'avoir ouvert les bras !

Je vous retrouverai avec plaisir pour partager un agréable moment lors de nos prochaines manifestations."

Sonia Verne,
Présidente

Une équipe soudée.

Soirée beaujolais.

La fête de fin d'année dans la cour de l'école.

Contact : soudesecoleslaposte.net

LORSQUE LA SEMAINE DU GOÛT S'INVITE À LA CANTINE !

C'est à l'occasion de la Semaine du Goût, du 10 au 14 Octobre 2016, que la Cantine Scolaire de Neuville-sur-Ain a fait voyager nos jeunes papilles !

Entre Inde, Mexique, Guinée et Russie, c'est un menu cosmopolite et coloré qu'Annick, notre chef de cuisine, a proposé à nos bambins.

Le lundi 10 Octobre, un **poulet Tikka Massala et son riz basmati** initièrent les enfants aux épices de l'Inde.

Un **chili con carne agrémenté de tortillas** égayèrent ce mardi 11 octobre des couleurs mexicaines.

Un yétissé et sa purée de patates douces apportèrent au jeudi 13 octobre une douceur toute guinéenne.

Enfin, vendredi 14 octobre, départ pour la Russie ! Les enfants découvrirent un **koulibiac de saumon** en point d'orgue de cette semaine de fête.

Une belle carte, donc, ponctuée de grandes découvertes, de saveurs variées souvent inconnues mais tellement dépaysantes !

Rendez-vous l'année prochaine à la cantine pour de nouvelles expériences gustatives !

Aurélie Angonin,
Présidente

Emilie et Anne-Marie au service.

Les bénévoles pour la gestion de la cantine.

Contact : 04 74 37 71 98 - www.cantine-neuvillesurain.fr

CULTURE ET LOISIRS... OU LA PÉPINIÈRE D'ARTISTES !

L'association Culture et Loisirs a vécu encore une année bien remplie, clôturée par une belle représentation théâtrale.

Tout d'abord, en ce qui concerne le programme d'activités d'initiation - certes allégé, mais de qualité ! - une douzaine d'enfants a pu s'initier au tir à l'arc. Cette activité a encore remporté un vif succès mais n'a pas été reconduite cette année, la commune n'ayant plus le matériel à disposition.

Par ailleurs, une vingtaine d'enfants âgés de 7 à 12 ans a participé aux différents ateliers créatifs proposés par Régine Mathy. Ces ateliers ont donné lieu à de jolies productions en peinture, dessin et modelage.

Le 4 juin dernier, les comédiens en herbe du club de théâtre nous ont à nouveau proposé une belle représentation nous faisant part de leur talent. Mis en scène par Vanessa Bouton et Philippe Arnould, les différents sketchs et autres courtes pièces se sont révélés fort divertissants, déclenchant de nombreux rires dans la salle. Et quel bonheur de voir le plaisir qu'ont les enfants à jouer sur scène !

Cette année, le club de théâtre s'est vu enrichi par de nouveaux venus. Les séances ont lieu le samedi matin. Votre enfant a plus de 7 ans et a envie d'essayer de jouer la comédie ? N'hésitez pas à lui proposer de venir assister à une séance. Quelques membres supplémentaires nous permettraient de créer un nouveau groupe de débutants.

Et grande nouveauté, une proposition pour les adultes : la Danse de la présence. Après son vif succès l'an dernier, l'activité a été reconduite cette année. Vous désirez

essayer de vivre cette expérience originale ? Laissez-vous tenter : la première séance découverte est gratuite (un jeudi soir sur deux de 19h30 à 21h30).
Renseignements auprès de Virginie Toundray (06 77 12 85 54).

Par ailleurs, il reste encore quelques places pour les ateliers créatifs de Régine Mathy qui auront lieu à partir de janvier : "Cailloux et Coquillages" pour les 6-8 ans, "Peinture sur Soie" pour les 8-12 ans,"Modelage" pour les 6-8 ans : le mercredi de 17h à 18h. Un atelier comprend 5 séances.

Régine propose également des ateliers pour adultes. Faute de participants, ceux-ci n'ont pas démarré à ce jour. Ils auraient lieu le jeudi soir de 19h à 21h. Si vous êtes intéressés, que vous ayez déjà pratiqué des activités artistiques ou que vous soyez novices en la matière, dites le nous vite !

Pour l'Association
Culture et Loisirs,
Caroline Perdrix

Le nouveau bureau.

Quelques jeunes artistes

Contact :

Virginie Baclet
Facebook: « Culture et Loisirs Neuville-sur-Ain »
cultureetloisirs01@yahoo.fr
06 22 86 27 25

QUOI DE NEUF A LA BIBLIOTHEQUE ?

Il n'est plus à démontrer que les livres stimulent notre imagination.

Aussi pour les enfants âgés entre 4 et 8 ans la bibliothèque de Neuville-sur-Ain a cette année proposé gratuitement une nouvelle animation :

" LA CLEF DE LA PORTE DES CONTES "

Brigitte ouvre la porte des contes aux enfants.

Passionnée d'histoires pour la jeunesse, Brigitte Rome, institutrice à la retraite, est venue bénévolement raconter des contes avec mise en scène suivie d'une petite activité manuelle un samedi matin par mois pendant une heure. La dernière séance s'est déroulée avant les grandes vacances le samedi 02/07 lors de notre journée ''Portes-ouvertes''.

À cette occasion nous avons remercié notre conteuse et le cadeau fut.... des livres et des contes. De quoi alimenter sa bibliothèque personnelle, car en plus de lire des contes, elle en écrit aussi.

Cette journée, destinée à faire découvrir la bibliothèque du village et à rappeler les actions faites ces dernières années, a aussi permis de mettre à disposition des visiteurs les livres mis au rebut (livres abîmés).

Au plaisir de toucher les livres, d'écouter de belles histoires, s'est ajouté celui d'échanger, de discuter autour de quelques gourmandises. Petits et grands ont donc partagé ce moment où le merveilleux et l'imaginaire font oublier avec délice le temps présent.

Marie-Do Granier

Pour l'année 2016/2017 l'heure des contes reprendra le 1er mercredi de chaque période de vacances scolaires de 15h à 16h. Pour cela il suffit de s'inscrire : soit pendant les permanences soit par mail : bibliothèque-neuvillesurain@orange.fr
Tél. : 06 42 05 45 71

Le groupe de bénévoles.

Rappel : La bibliothèque est ouverte au public le mardi de 15h30 à 17h30 (sauf pendant les vacances scolaires) et le samedi de 14h à 16h. Elle se situe dans le bâtiment Mairie-Ecole, au 1er étage, entrée par la cour côté Rue du Revermont. Elle est gratuite.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Vous avez dit : patrimoine ?

Créé en 1983, le Syndicat d'Initiative a dans ses statuts la mise en valeur des richesses naturelles et architecturales de la commune.

L'année suivant sa création, Madeleine et René Basset ont rejoint l'équipe et se sont investis notamment pour mettre en valeur et faire connaître notre patrimoine. René, par de longues et minutieuses recherches transcrites dans les bulletins municipaux, a permis aux Neuvillois de mieux découvrir notre histoire. Les châteaux, le pont, les hameaux... ont fait l'objet de récits, de descriptions et les moindres éléments ayant trait au patrimoine ont été immortalisés. C'est aussi à cette période que les sentiers

pédestres sont mis en place et permettent la découverte d'un patrimoine naturel riche et varié. Aujourd'hui, ils sont entretenus par la commune et par des membres du club pédestre.

Un groupe de Neuvillois a également travaillé en 1989 à la rédaction du document « Richesses touristiques et archéologiques du canton de Pont d'Ain » où on retrouve monuments, maisons particulières, lavoirs, fours…

D'autres se sont intéressés au patrimoine, le père Thoiron a retracé l'histoire de notre village. Plusieurs personnes ont participé à des fouilles soit à l'abri préhistorique de La Colombière soit à celui du Roseau à Saint-André ou bien encore aux fouilles et restauration qui ont eu lieu au château de Thol. Un groupe de jeunes pilotés par l'association « Concordia » a restauré le four à chaux avec la participation financière de la commune.

Des retraités avec le soutien de la commune se sont également investis pendant plusieurs années pour donner à l'église le lustre que l'on connaît aujourd'hui. Ce fut un très gros chantier, la commune finançant les matériaux et les bénévoles fournissant la main d'œuvre, hors les travaux de peinture des voûtes réalisés par un professionnel. Les habitants d'Arthurieux se sont battus après la révolution pour sauver leur chapelle et à ce jour une association veille à son entretien. Ecomusée qui collecte les objets et outils de la vie rurale apporte sa pierre à l'édifice patrimonial. Les fours, les lavoirs, les ponts ont fait l'objet d'un entretien régulier par la commune depuis des décennies.

Ces quelques exemples montrent l'intérêt des uns et des autres pour le patrimoine et ceci depuis de longues années.

Oui le patrimoine, c'est l'affaire de tous : collectivités, associations et privés. Chacun peut se sentir concerné et intervenir selon ses compétences.

Et afin que rien ne soit oublié ou afin de permettre aux nouveaux arrivants de connaître leur village, le S.I., chaque année, présente lors de son exposition de l'automne une petite partie de cette histoire. Cette année, c'était le camp de Thol qui était à l'honneur. Le S.I. a aussi conduit des randonneurs pour des balades commentées sur nos sentiers.

Nicole Millet

L'exposition d'automne : le camp de Thol.

Edition d'une brochure.

Randonnée sur les sentiers de Neuville.

Contact : Nicole Millet : 04 74 37 78 58

L'HARMONIE JUJURIEUX-NEUVILLE
Mais qui sommes-nous ?

Peut-être nous avez-vous déjà entendus au détour d'une rue pour un défilé, sous une bâche pour la fête du port ou à l'Espace culturel de Jujurieux pour l'un de nos concerts ?

Mais qui sommes-nous ?

Nous sommes l'Ensemble Harmonique Jujurieux - Neuville-sur -Ain.

Nous sommes 35, jeunes et moins jeunes, de tout niveau, plus ou moins disponibles… mais surtout nous sommes 35 à prendre plaisir à pratiquer la musique ensemble !

Nous répétons tous les vendredis soir, à Jujurieux. Nous jouons tout style de morceaux : populaire, contemporain, classique…

Peut-être avez-vous joué dans votre jeunesse et vous avez dû arrêter, peut-être êtes-vous élève à l'Ecole de musique, peut-être jouiez-vous ailleurs avant d'emménager à Neuville ?…

Dans tous les cas, si la musique d'harmonie vous intéresse, venez nous rejoindre !

Si c'est simplement parce que vous n'avez pas d'instrument, alors n'hésitez plus, contactez-nous, nous trouverons une solution ensemble.

Véronique Derrier

Concert à l'église.

Animation du carnaval de l'école.

Les jeunes musiciens

Les feux de la Saint-Jean.

Contact : **Vincent Gerbe :** 06 87 57 16 65

JOURNÉE CONVIVIALE AVEC L'AMICALE DE THOL

Son but : réunir l'ensemble des habitants de Thol (les Tholinois), depuis le domaine de Thol jusqu'à Intermarché en passant par le stade de foot, la départementale et le village.

Son objectif : mieux se connaître.

Pour cela, nous nous rassemblons autour d'un repas partagé, dans l'impasse devant la salle attenante au four. Chacun apporte sa spécialité et chacun goûte. Mais personne ne dévoile sa recette ; chut ! C'est un secret ! Tout cela arrosé de boissons et accompagné de tartes sucrées cuites au four à bois et offertes par l'amicale. La journée se déroule dans la bonne humeur, la bonne ambiance et perdure dans la soirée s'il y a des restes. L'an dernier, la soirée avait été interrompue par l'arrivée de la pluie mais les convives sont restés malgré tout, prêts à renouveler la rencontre pour l'année à venir.

Alors à bientôt, nous vous donnons rendez-vous le samedi 27 mai 2017 à 12h30.

Le bureau

Des galettes appétissantes à la sortie du four.

Contact :

amicalethol@gmail.com

Fête d'Halloween

LE CLUB DES BLÉS D'OR

Cette année, l'activité du club a accueilli autant de personnes de Neuville que des communes environnantes. Le rayonnement du club où les échanges se poursuivent par des visites ou des actions avec les membres d'autres clubs, que ce soit celui de Saint-Jean-le-Vieux, Druillat ou Poncin ou même celui de Jujurieux à l'occasion d'un voyage à Annecy. Entre les jeux de Scrabble® ou de cartes, les informations nouvelles s'échangent et les souvenirs aussi. Certains découvrent l'évolution des

quartiers ou des hameaux, d'autres parlent de leurs enfants ou petits-enfants, mais tous participent au loto une fois par mois, et aux repas qui régalent les gourmands.

Dans tous ces moments de détente, nous n'oublions pas celles qui nous ont quittés, l'amie Simone d'Ambérieu présente pour chaque loto et bien sûr Léa Guillon et Marcelle Rottigni, la plus ancienne des membres et très dévouée dans le bureau.

Adélia et Françoise

Contact :

Renée Taponard
Présidente
04 74 37 78 13

Dernière réunion avant les vacances d'été 2016.

Le club se souvient de Marcelle Rottigni et Léa Guillon. Journée gaufres en 2010.

ÉCOMUSÉE LES VIEUX CLOUS
L'année 2016 a été riche pour le musée

- Riche par l'apport de nombreux dons qui vont des tracteurs à différentes machines, ainsi que beaucoup d'outillage et objets divers. Nous remercions d'ailleurs les donateurs qui enrichissent nos collections par leurs gestes. L'année 2016 aura aussi été celle de la remise en route de plusieurs engins, tracteurs, motoculteurs qui, malgré leur âge vénérable et quelques caprices, fonctionnent.

L'atelier bois avec ses poulies et courroies qui tournent avec régularité devant le regard étonné des visiteurs nous récompense de nos efforts.

- Riche également avec la venue de nouveaux membres, ce qui prouve l'intérêt d'un musée tel que le nôtre.
- Riche aussi avec notre participation à différentes manifestations dont la journée du patrimoine qui a été un succès. Beaucoup de visiteurs de tout âge ont montré un grand intérêt pour la visite guidée du musée. Quel plaisir de faire partager notre passion !

La vente des diots a de nouveau connu une belle réussite avec la participation grandissante de nombreux Neuvillois. La fête du port, reconduite d'année en année, réunit les habitants malgré une météo pas toujours clémente. Crêpes, gaufres, fromage fort et vin chaud réconfortent les participants.

Un des objectifs pour 2017 est la restauration de la batteuse.

Notre principale ambition est d'ouvrir le musée au public tous les jours pendant la période estivale (mai à septembre). Des démarches sont entreprises

La vente des diots.

auprès d'Ain-Tourisme et du Conseil Départemental pour trouver des solutions. Seuls, nous n'avons pas les moyens financiers et humains pour assurer des permanences et accueillir les visiteurs du département ou touristes venus de plus loin.

Accueillir également les scolaires, les associations, travailler avec les voyagistes sont aussi des objectifs que nous souhaitons atteindre. Comment mieux communiquer, comment nous faire connaître ? Toutes ces réflexions sont en cours.

De nouveaux bénévoles seront les bienvenus ; le travail ne manque pas dans différents domaines, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

La récupération de matériel, quel que soit son état, ainsi que vieux outils et bibelots se poursuit. Ce sont des vêtements anciens qui nous font le plus défaut pour présenter des mannequins… alors ne laissez pas dormir au fond des armoires des tenues d'autrefois de travail ou de sortie.

Nous vous attendons encore plus nombreux. Vous serez surpris et aurez peut-être un déclic qui vous donnera envie de vous lancer à nos côtés dans la restauration d'objets.

Gérard Goulette

Le musée a collecté de nombreux objets de la vie rurale.

Organisation de la Fête du Port.

Contact : **Gérard Goulette - Président**
04 74 37 73 87 - ecomusee-neuville.blogspot

PATRIMOINE DE NEUVILLE-SUR-AIN

L'association Patrimoine de Neuville-sur-Ain a pour vocation de faire connaître le patrimoine de notre village grâce à des recherches. Elle peut aussi se mobiliser pour la sauvegarde d'un monument ou d'un site de notre village.

Notre association a été créée en 2015 et aujourd'hui nous comptons 16 membres actifs.

Notre association est laïque.

Nous avons fait des recherches sur la statue de Cubisole, représentation de la Vierge Marie de 1856, située à côté du cimetière en direction de Fromente. Dans le but de sauver la statue et son enclos de pierres (monument inscrit à l'inventaire du patrimoine de l'Ain) et en vue de collecter des fonds pour sa réfection, nous avions organisé un premier repas lors des Journées Européennes du Patrimoine en 2015. Nous avions également, comme cette année, édité un fascicule représentant les lieux ouverts comme la chapelle d'Arthurieux.

La statue de Cubisole

Nous travaillons également en partenariat avec des sites comme le moulin à l'huile.

En 2016, nous avons joué la carte de l'inédit et de l'originalité. En mai, nous avions proposé un concert de Gospel avec plus de 30 choristes dans l'église Saint-Martin (Made In Gospel Choir de Bourg-en-Bresse).

Lors des Journées du Patrimoine édition 2016, nous avions organisé une visite guidée commentée de l'église. Pour une première fois, une exposition éphémère se tenait dans le clocher. Vous pouviez alors entendre retentir de plus près les cloches. Un repas se tenait le midi dans la salle des fêtes.

Photo A. Crozel

Les bénévoles.

Le concert gospel à l'église.

Toutes ces manifestations ont un but commun : réaliser un bénéfice pour notre action. Nous avons cette année augmenté notre visibilité par la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres. Grâce au partenariat avec la Fondation du Patrimoine, les donateurs privés peuvent bénéficier des déductions d'impôts. Cependant, vous pouvez nous faire vos dons directement (voir modalités sur notre site internet).

A ce jour, le financement global du projet avance à grands pas, avec l'objectif de pouvoir commencer les travaux de rénovation en 2018. Nous espérons que la manifestation à laquelle nous participerons, le 15 juillet 2017, remporte un vif succès. Nous souhaitons aussi que vos dons continuent à nous parvenir.

Nous comptons sur votre générosité.

Fabrice Cornaton,
le président

Contact : conctact@patrimoine-neuvillesurain.fr

Vous pouvez consulter nos actions sur le site internet régulièrement mis à jour : www.patrimoine-neuvillesurain.fr. Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook® et Instagram®.

THOL-FOLK : QU'EST-CE QUE LA DANSE FOLK OU TRADITIONNELLE ?

Ce sont des danses issues des provinces de France, de Navarre, d'Europe, du monde, en groupe, en couple ou individuelles. De nombreuses associations locales organisent tout au long de l'année des bals (sans costumes). Notre bureau vous informe des dates des prochaines manifestations.

Notre association est là pour vous les apprendre sous forme d'ateliers. Nous les pratiquons le troisième vendredi de chaque mois au Domaine de Thol, bâtiment du CEL à 20h30. Tous danseurs débutants ou expérimentés sont acceptés.

La pratique est encadrée par Maryté, ancienne ballerine, et Thierry, le barde de Fromente.

Les plaisirs sont nombreux, tant la chorégraphie, les déplacements ainsi que les pas, les musiques et les éclats de rire fusent lorsque l'on se trompe. Ce sont des rayons de soleil que l'on découvre dans nos pieds.

Les fins de séances sont clôturées par nos cavalières et cavaliers musiciens (accordéon diatonique, violon et vielle).

BREF c'est à ESSAYER. Soyez curieux !

Contact :

Thierry : 06 01 79 75 90
Maryté : 06 08 52 58 07
thol.folk@aol.com

Photos Association Thol-Folk

Entrez dans la danse

LA JOUTE NEUVILLOISE : HIER ET AUJOURD'HUI

Cette année notre association a organisé sa troisième fête de la joute.

Nous avons eu encore beaucoup de chance avec une météo clémente qui a permis aux spectateurs de passer une journée très agréable.

En effet, une nouvelle fois, les visiteurs étaient nombreux au bord de notre bassin de joute.

Ils ont pu assister à de très belles passes de joute, ils se sont restaurés autour du barbecue et ils ont profité du côté festif apporté par les musiciens du groupe les "Going up" venu d'Ambérieu-en-Bugey. Quelle belle animation pour cette journée !

Cette année, nous avons mis à l'honneur M. Bottex qui était un des membres du club nautique de Neuville-sur-Ain à ses débuts. M. Bottex n'était pas un jouteur mais un nageur et plongeur. Ses connaissances sur le club à sa création nous passionnent et nous donnent encore plus de motivation pour continuer à faire revivre cette activité sur Neuville.

Le club se porte très bien et nous sommes fiers d'être encore cette année une trentaine de licenciés. En 2017 nous souhaiterions passer le cap de 40 licenciés. C'est pourquoi nous allons mettre en place des journées d'initiation.

La bonne humeur, le respect, la convivialité restent les maîtres mots de notre association.

A très bientôt au bord,
ou sur l'eau.

La joute Neuvilloise.

Les jouteurs en action.

Yannick Multin.

Remerciements du président à M. Bottex.

Le groupe prépare la saison.

Contact : **La Joute Neuvilloise - Jérôme Lingot -** 06 99 39 82 10

PPVA - PÊCHE PROTECTION VALLÉE DE L'AIN

PPVA (Pêche Protection Vallée de l'Ain) gère un parcours de la rivière d'Ain et défend ce milieu aquatique pour une rivière vivante et de qualité.

Pour cela PPVA applique la nouvelle règlementation 2017.

Des travaux importants de réhabilitation du milieu seront également prévus avec la création d'une passe à poissons et de caches. Ils permettront d'améliorer la remontée des truites de la rivière d'Ain lors du frai sur le Veyron et de renforcer leur habitat. Cette opération de 57 190 € est financée par l'Agence de l'eau, la FNPF, le Conseil Départemental et PPVA.

Pour pratiquer ce sport, il faut être titulaire d'une carte de pêche que l'on peut se procurer de différentes façons :

- Pour ceux et celles qui ont un ordinateur, rendez-vous sur le site, en entrant votre adresse de Neuville vous serez dirigé vers PPVA.
- Ceux et celles qui n'ont pas d'ordinateurs peuvent se rendre chez le dépositaire Gamm Vert habilité à délivrer la « e-carte » PPVA.
- Et bien sûr PPVA peut être contacté par téléphone et courrier.

Quelques dates sont à retenir l'A.G. le 18 février à Saint-Jean le Vieux, l'ouverture de la truite le 1er mars et la fête de la pêche à Leymiat le 4 juin.

Journée boudin.

Opération alevinage.

Contact : **Président : Michel Vorger** - 04 76 07 71 52
www.pêche-protection-vallée-ain.fr

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE NEUVILLE : QUELQUES ASPECTS...

Le saviez-vous ?

- Que sa vraie appellation est « Société de Chasse et de Protection Agricole de Neuville-sur-Ain ».
- Qu'elle est forte d'un effectif de 35 à 40 personnes.
- Que son territoire de chasse est d'environ 1 000 ha.
- Que c'est l'une des plus anciennes sociétés de Neuville puisqu'elle a été créée le 18 mai 1946.
- Que l'une de ses obligations, inscrite dans son titre et ses statuts, est la protection du milieu agricole, à savoir : destruction des nuisibles, protection du gibier hors chasse, respect des récoltes pendant la chasse, aide aux agriculteurs pour l'indemnisation des dégâts, répression du braconnage etc.
- Que tous les déchets de chasse sont enlevés et éliminés par une société au

développement durable, SARVAL Sud-Est.

- Qu'une fiche de mortalité extra-cynégétique est communiquée à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain (FDC01) à chaque grand animal trouvé mort en dehors d'une action de chasse (collision, lynx, etc…).
- Qu'une traçabilité de tous les grands animaux prélevés par la société est assurée auprès de la FDC01.
- Que la société offre, chaque année, un repas à base de gibier (bien évidemment) à environ une centaine de propriétaires de terrains.
- Que la société a assuré durant 6 ans le repas de « Neuville en fête ».
- Que lors de notre journée « pains et galettes » nous confectionnons 520 pièces en moyenne.
- Que nous allons proposer, courant avril, une vente à emporter : la daube de sanglier que nous faisions pour le repas du mois de juillet.

Voici présentés quelques aspects, peut-être pas connus de tous, de notre association, si vous ne le saviez pas… maintenant vous le savez !

Daniel Audibert

Contact :

chassedeneuville@outlook.fr

Les chasseurs et leurs épouses deviennent cuisiniers pour le repas offert aux propriétaires

LA CHASSE DE THOL

Elle organise une journée boudin et un concours de pétanque.

NOUVELLE SAISON POUR LE TENNIS CLUB DES BORDS DE L'AIN

Au cours de la saison dernière, le club de tennis a engagé 8 équipes adultes et 7 équipes jeunes pour le représenter dans les diverses compétitions départementales et depuis le 16 octobre la nouvelle saison a débuté avec les championnats réservés aux vétérans.

Actuellement le TCBA compte 139 licenciés. 70 enfants sont inscrits à l'école de tennis où un nouveau diplômé d'état, Damien Chikhaoui, a rejoint les deux autres éducateurs du club, Stéphane Lochet et Florian Blot.

Les manifestations organisées par le TCBA (vente d'huîtres, loto, journée parents-enfants, tournois interne et officiel d'été…) sont reconduites.

A noter également qu'après plusieurs décennies comme secrétaire du club, Monique Vianet a passé la main à Laurent Villa.

Contact :

Président : Eric Jacob
04 74 37 28 74
http://www.tcbordsdelain.fr

Remise de récompenses au tournoi officiel d'été.

La journée parents-enfants

Un groupe de l'école de tennis.

NEUVILLE PÉTANQUE

De nombreux adhérents à la pétanque.

AMICALE BOULE NEUVILLOISE

L'année 2015 s'est achevée par 2 concours : le challenge Griffard qui a réuni 14 quadrettes le 7 novembre et le challenge de l'Amitié, entre quadrettes mixtes (2 femmes et 2 hommes), en décembre.

La 1ère compétition de 2016 a été, en janvier, le challenge des commerçants et artisans. Elle a été suivie par 2 rencontres réservées aux vétérans puis par le challenge de la municipalité entre 16 quadrettes de haut niveau et par le challenge Léonard Casamassa en souvenir de son fidèle et fair-play sociétaire.

En plus de ces concours, la société a aussi organisé l'OPEN du secteur 3 qui a permis à deux équipes de se qualifier pour la finale départementale. En juin, l'équipe féminine du secteur 3 des ''Rives de l'Ain'' a remporté la finale des championnats de l'Ain des associations sportives et il faut également souligner la victoire de Martine Trably, licenciée à Neuville, associée à Sandrine Femelat, au tournoi de Pentecôte de Lyon.

Le bureau de l'Amicale remercie chaleureusement tous les participants aux concours qui, par leur présence assidue et leur bonne humeur, ont permis le bon déroulement de ces journées sportives, les bénévoles pour l'organisation de ces compétitions et la municipalité de Neuville-sur-Ain pour l'aide technique apportée au boulodrome.

Fabienne Lovison
la présidente

Le challenge de l'amitié.

Les responsables du club.

LA JOURNÉE DES CLASSES EN 1 ET 6

La journée des classes en 1 et en 6 a débuté par le défilé des chars décorés par les 20 ans. Après les traditionnelles photos, la vague a déferlé dans les rues précédée de l'Harmonie Jujurieux-Neuville avec un arrêt au monument aux morts. Le banquet, à la salle des fêtes, a été servi par un traiteur et animé par un karaoké. La soirée s'est terminée autour d'une soupe à l'oignon partagée avec les familles et les amis des conscrits.

L'association proposera un concours de belote le 11 février et un concours de pétanque le 9 septembre afin de financer une partie des dépenses de la journée des classes.

LA JOURNÉE DES CLASSES EN 1 ET 6

FÊTE DES VOISINS, FÊTES DE QUARTIER... DES PRÉTEXTES POUR SE RETROUVER

Fromente.

Neuville-le-Haut.

St André.

La Reverdière.

Planche.

La Sainte Agathe.

LE CLUB DES JEUNES RENAÎT

Le Club des Jeunes de Neuville sur l'Ain se reforme. Il a pour but de se retrouver et d'organiser des événements avec des projets communautaires. Il se veut convivial et dynamique.

Contact :

samuel.evangelista@hotmail.fr

LA COMMUNICATION DEPUIS LES ANNÉES 1900 À AUJOURD'HUI

La communication a évolué : du télégramme au message électronique, du téléphone au portable. Que de chemin parcouru...

Il est loin le temps où le garde champêtre portait à la connaissance de la population les décisions importantes de la municipalité et les annonces officielles. Avec le tintement de sa cloche qu'il agitait énergiquement suivait un appel « Avis à la population » et les gens étaient informés.

En 1956, la commune a acheté un poste de télévision installé à la salle des fêtes dans le but de donner « de l'attraction et de l'éducation aux habitants de Neuville ». les soirées intéressantes étaient clochetées par le garde champêtre qui indiquait le jour et l'heure de la séance.

Le télégramme

Peu à peu les technologies nouvelles ont permis à tous de mieux échanger. Le télégraphe (inventé par Claude Schappe en 1794) puis le télégraphe électrique (en 1840 qui a permis d'envoyer des télégrammes) ont été des moyens de communication révolutionnaires.

Le 5 juillet 1896, la création d'un bureau télégraphique à Neuville s'impose pour compléter le bureau de poste existant. La dépense à la charge de la commune entraîne une discussion au sein du conseil municipal. Les uns soutiennent ce projet qui rendrait service à la commune, les autres déclarent que cette dépense n'est pas à supporter (impôts) par les paysans qui n'en n'ont pas l'usage. Finalement le vote pour la création l'emportera. (9 voix pour, 3 contre)

En 1920, à Neuville les télégrammes et les avis téléphoniques étaient distribués par le facteur, M. Chêne, qui déclara un jour ne plus pouvoir le faire vu l'étendue de la commune. Le conseil cherchera un remplaçant et portera son traitement à 300 francs. La même situation se renouvela avec M. Thomas. En 1958 M. Caillon dut être remplacé par Mme Caillon pendant sa maladie. Elle recevait pour ce travail une indemnité de la mairie.

Comment se déplaçaient ces messagers ? A pied avant-guerre avec au moins 19 km à parcourir par jour pour distribuer le courrier dans chaque foyer puis avec leur bicyclette personnelle à partir des années 20 où l'on note une indemnité vélo sur la fiche de paie.

Comment étaient-ils choisis ? Fallait-il « avoir de bonnes jambes » pour aller à Résignel, Arthurieux ?

Le père Joyet (maréchal-ferrant et réparateur de vélos), était chargé de l'entretien de la bicyclette du facteur.

La commune aidait les facteurs, en 1897 elle a pris en charge les frais d'hébergement du facteur M. Bonnefoy, à l'Institut Pasteur à Lyon, pour son traitement anti rabique suite à une morsure de chien.

Elle leur louait un appartement dans le groupe scolaire. En 1927, le facteur M. Guiffray payait un loyer de 50 F/ mois, en 1934, c'était 70F/mois pour M. Delachenal.

Un facteur devant le bureau de poste. Actuellement, rue du Docteur Hubert.

Un peu d'histoire

Le téléphone

En 1876 Alexander Graham Bell invente le téléphone.

Le 1er octobre 1889, le conseil municipal est consulté par la préfecture pour l'organisation d'un réseau téléphonique départemental. Le conseil adhère à ce projet. Il reconnaît que ce sera utile aux commerçants, industriels et cultivateurs qui ont des transactions à effectuer, utile aussi aux particuliers en cas de maladie ou d'affaires urgentes. Si certains conseillers reconnaissent en l'installation du téléphone un progrès et un élément de prospérité pour la commune, d'autres pensent que ce sera une charge supplémentaire pour la collectivité qui a déjà engagé de nouvelles dépenses pour l'éclairage et le télégraphe qui ferait double emploi avec le téléphone. Les discussions s'engagent, il est même question d'un référendum auprès des électeurs. Mais finalement la proposition est votée de participer à ce réseau téléphonique départemental.

Encore plus tard, des cabines téléphoniques seront installées dans les hameaux chez les particuliers, un contrat était signé avec l'administration des P.T.T. et les gérants recevaient une indemnité annuelle. De nombreuses familles neuvilloises accepteront cette charge, Rynois, Falaise, Buiret, Guichard, Sentenac, Cordier, Fafiotte, Mme Musicat (l'épicière de Neuville le Haut)...

La cabine téléphonique s'en est allée.

Des numéros de téléphone à deux chiffres.

Et qui se souvient encore des premiers téléphones en bakélite avec un cadran tournant à 10 chiffres (de 0 à 9) pour composer directement le numéro du correspondant ?

Les cabines publiques téléphoniques de Neuville le Haut et des hameaux ont été supprimées en 1981.

C'est seulement en 1958 que le maire demande à son conseil l'installation d'un poste téléphonique intercommunication pour son bureau et le secrétariat.

L'école, quant à elle, a longtemps utilisé ce téléphone pour les communications avec l'administration avant de faire la demande d'un poste qui fut installé dans la salle de classe de la directrice, Mme Guiffray en 1978, puis déplacé dans la classe de M. Millet.

En 1975, des cabines téléphoniques en verre sont installées sur le domaine public, elles fonctionnaient avec des pièces puis avec des cartes. Le développement de la téléphonie mobile depuis les années 1990 a réduit leur utilisation. La dernière, au carrefour du pont, s'en est allée discrètement le 26 novembre 2016.

Le courrier postal : La Poste

En 1893, la maison Conand, voisine de l'hôtel Masson (bâtiment qui se trouvait à côté du salon de coiffure d'aujourd'hui et qui fut brûlé le 11 juillet 1944) est acceptée pour l'installation du bureau de receveur, distributeur du courrier. Une dépense de 162 F est budgétée pour l'achat du mobilier.

En 1919-20, le bureau de poste du facteur receveur est installé dans la maison Bachelard (achat 25 000 F) avec l'accord de l'administration. (Bâtiment qui a ensuite, en 1953, accueilli le magasin « L'Economique »)

En 1930, la Poste réclame 0,128F/ habitants pour le service automobile du courrier (937 habitants).

Un porteur de dépêches reçoit 600 F/an.

En 1949, la commune fait l'acquisition de l'immeuble sinistré le 11 juillet 1944 pour la somme de 2 300 000 F et elle y installera la nouvelle poste, début des travaux en 1951, terminés en 1953. Au-dessus de la poste quatre appartements seront loués dont l'un au docteur Sepenol qui y restera jusqu'en 1967. M. Blandon puis M. Chaumette ont été deux receveurs de la poste dans les années 50.

Pour comparer les chiffres (en francs) :

	1 timbre poste	1 journal	Pain- le kg
1900	0,15	0,05	0,40 à 0,45
1927	0,40	0,20	1,58
1950	15	10	35,40

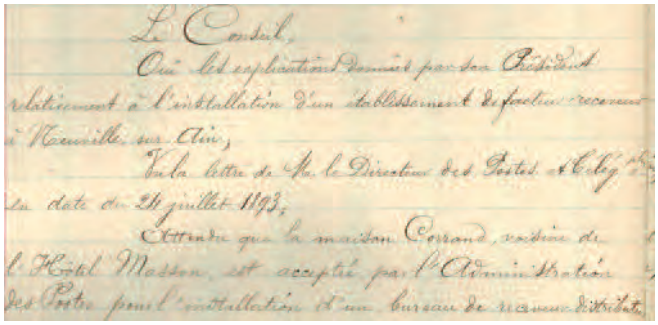

Le Conseil,
Ouï les explications fournies par son Président relativement à l'installation d'un établissement de facteur receveur à Neuville sur Ain,
Vu la lettre de Mr le Directeur des Postes de Bourg en date du 24 juillet 1893,
Attendu que la maison Conand, voisine de l'Hôtel Masson, est acceptée par l'Administration des Postes pour l'installation d'un bureau de [illegible]

Etant donné la situation, et vu l'impossibilité de trouver un autre local pour l'installation du bureau postal, le conseil municipal décide de faire l'acquisition de l'immeuble de Mme Bachelard et donne mandat à M. le Maire de faire les formalités à cet effet, et d'engager un emprunt de 2 500 F au Crédit Foncier et [illegible]

Le premier bureau de poste avant guerre.

Le bureau de poste a occupé le bâtiment avant le magasin "L'économique".

Le dernier bureau de poste fermé depuis 2010.

Un peu d'histoire

Les boîtes aux lettres

En 1870, les habitants de Neuville-le -Haut, Saint-André, Fromente, Résignel, Planche, Arthurieux et Rappes demandent l'établissement d'une seconde boîte aux lettres placée à Neuville-le-Haut sur le passage du facteur chargé de la distribution du courrier.

Plus tard les boîtes aux lettres seront mises en place dans chaque hameau. On note cependant qu'en 1894, les habitants de Planche attendent toujours l'installation de leur boîte demandée 4 ans auparavant, ils précisent que les enfants des familles des hameaux pourraient apporter les lettres de leurs parents en venant à l'école. Finalement la boîte sera installée encastrée dans le mur de l'école.

Il a aussi été décidé d'installer une boîte mobile à Bosseron à la gare du tramway pour permettre l'expédition des lettres urgentes jusqu'au départ du train.

Les boîtes jaunes, peu à peu, seront retirées. Deux les remplacent, l'une place Joseph Rynois et l'autre devant Intermarché.

Des batteries de boîtes vertes ont été installées pour regrouper la distribution du courrier aux particuliers.

Une boîte aux lettres à la gare de Bosseron.

Une boîte aux lettres à l'école de Planche.

Les batteries de boîtes aux lettres, aujourd'hui.

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

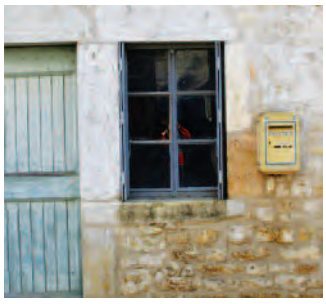

N°1

N°2

N°3

N°4

Réponse : 1 : Planche, 2 : Rappes, 3 : Thol, 4 : St André

La levée des boîtes a suscité régulièrement des discussions et c'est la commune qui a la charge de faire les démarches auprès de l'administration postale pour, par exemple, demander de retarder la levée et donner plus de temps aux utilisateurs pour déposer leur courrier. Des protestations s'étaient élevées au changement d'horaire du tramway, ce qui perturbait la distribution du courrier, faisant même regretter le courrier à cheval qui assumait le transport des dépêches entre Pont d'Ain et Neuville et qui avait été supprimé le 1er avril 1915.

En 2010, le bureau de poste de Neuville a fermé. Le centre de tri postal est construit au domaine de Thol et ouvre le 1er octobre 2013. La voiture jaune des facteurs sillonne toujours nos routes de campagne mais internet réduit le volume de courrier à distribuer.

Pour communiquer avec les administrés la commune a lancé le premier bulletin municipal en 1991. Et enfin en 2015, ce fut le site qui mis en ligne permet aux habitants de trouver divers renseignements sur la vie de la commune et les évènements qui s'y déroulent chaque semaine.

Le site internet : www.neuvillesurain.fr

Début des travaux.

Le centre de tri s'installe à Thol.

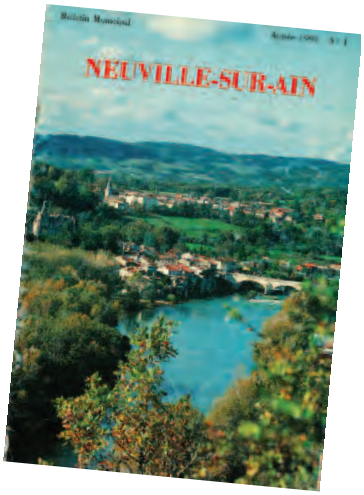

Le premier bulletin municipal.

1957-1965 : AU CAMP DE THOL

L'année qui a suivi l'acquisition du camp de Thol, nous avons écrit dans le bulletin municipal (n°8 en 1998) l'histoire de ces lieux, histoire où l'on notait des périodes d'occupation militaire ou carcéral.

Dans ce bulletin, la période des années 1957 à 1965 était peu développée. Grâce au travail d'Arthur Grosjean, professeur d'histoire géographie au lycée de la plaine de l'Ain à Ambérieu en Bugey et correspondant de l'Institut d'histoire du temps présent pour le département du Rhône, nous avons pu retracer ces évènements liés à la guerre d'Algérie qui ont eu lieu au camp.

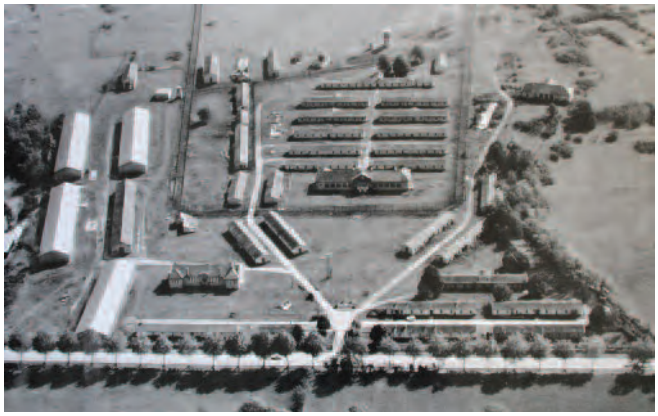

Vue aérienne du camp de Thol.

FLN puis OAS à Thol

La lutte pour l'indépendance de l'Algérie est étendue à la métropole.

Durant l'année 1957, il devient de plus en plus évident pour les autorités françaises que la guerre d'Algérie se joue aussi sur le territoire métropolitain.

La police et les autorités préfectorales chargées de la répression des mouvements nationalistes algériens s'aperçoivent que les mesures légales dont elles disposent ne sont pas opérantes contre des individus arrêtés, soupçonnés d'être des militants, des collecteurs de fond. On ne parvient à rassembler contre eux les preuves directes ou indirectes débouchant sur des inculpations, des jugements…

L'internement, une mesure pour pallier le manque de preuves rassemblées contre les militants nationalistes.

La loi du 26 juillet 1957 permet de maintenir des condamnés enfermés, même après l'expiration de leur peine et leur sortie de prison. L'ordonnance du 7 octobre 1958 permet d'interner des militants nationalistes algériens sans qu'ils aient été condamnés à une peine quelconque.

L'exemple de Mohamed B. interné à la Sûreté urbaine de Lyon, montre qu'il est soupçonné d'être *« chef de secteur, adjoint au chef de la région et d'être en relation avec l'organisation spéciale instigatrice des attentats commis dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise ». Faute de preuve, mais en raison des fonctions au sein du FLN et de l'aide directe qu'il apportait aux terroristes algériens, le susnommé est dangereux pour la sécurité publique, et une mesure d'internement sur le plan national s'impose. »* Mohamed B. est transféré à Thol le 1er décembre 1958.

Pourquoi un camp à Thol ?

Le Centre d'Assignation à Résidence Surveillée (CARS) de Thol est ouvert en décembre 1958. Le choix s'est porté sur un terrain militaire désormais sans grand intérêt pour l'armée, situé sur la commune de Neuville, à une soixantaine de kilomètres de Lyon, à proximité de la route reliant Lyon à Genève, à quelques minutes de la gare ferroviaire de Lyon à Pont d'Ain.

Le camp présente des avantages indéniables ; de nombreux bâtiments en dur y sont déjà construits. Les travaux à entreprendre y sont peu nombreux. Ils se limitent à la construction de clôtures et de quelques équipements pour rendre la surveillance aisée, ainsi qu'une amélioration des installations sanitaires, latrines et douches en particulier.

Le fonctionnement du camp

Les assignés évoluent sur la partie du camp entourée d'un double grillage surmonté de barbelés et de miradors destinés à empêcher les évasions.

L'autre partie du camp est réservée aux activités administratives et policières du centre ainsi qu'à l'hébergement du personnel.

Le camp est placé sous l'autorité du préfet et du ministère de l'intérieur, un commissaire de police fait fonction de chef de centre. La surveillance extérieure est assurée par des compagnies de CRS hébergés sur place. Des gardiens contractuels locaux sont chargés de veiller au fonctionnement quotidien du camp. Le personnel médical reste longtemps insuffisant. Un puis quatre inspecteurs des renseignements généraux se consacrent à collecter des renseignements sur l'activité politique des assignés.

Vue aérienne.

L'effectif dépasse rarement un millier d'internés, la densité est forte, jusqu'à cent hommes dans chacun des baraquements dont la capacité d'accueil est de 50 personnes.

La vie quotidienne est règlementée : heure de lever et de coucher, tenue, censure du courrier, de la presse, sanctions éventuelles si le règlement n'est pas respecté, conditions de visite des familles et des avocats…

Détourner les assignés de la lutte nationaliste par l'action psychologique et sociale.

Le ministère de l'intérieur recommande un programme d'action sociale. Des conseillers techniques pour les affaires musulmanes, un conseiller social mis à disposition par l'association pour l'hébergement des travailleurs Nord africains de Bourg-en-Bresse interviendront à Thol. L'ambition affichée est claire, lutter contre l'influence du FLN dans les CARS. Pour cela une liste de moyens est proposée : meubler « l'oisiveté stérile » des assignés en leur affectant des instituteurs, contrôler les cours donnés par les captifs, favoriser la pratique du sport, faciliter l'aide aux plus démunis, faciliter la formation professionnelle. Ces expériences seront rapidement abandonnées car peu de moyens alloués.

Un lieu vite saturé destiné aux internés les plus jeunes.

Fin décembre 1958, l'effectif est de 200 assignés, en janvier 1959, ils sont 553, en février 900 et en avril plus de 1000. A partir de l'été 1959, ne sont envoyés à Thol que des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Une enquête réalisée en février 1960 permet de dresser un portait plus précis de ces jeunes hommes.

Sur les murs, à l'intérieur d'un bâtiment.

Peinture du camp de Thol.

Photographie aérienne du camp de Thol. Les baraquements parallèles, les plus éloignés de la route sont réservés aux assignés (Archives du Préfet - AD de l'Ain 777 W 13.

Plan réalisé en 1959 (reconstitué d'après un plandes archives du cabinet du Préfet 777 W 13).
En rouge : patrouille extérieures.
En bleu : guetteurs.
En jaune : chemin de ronde.

Un peu d'histoire

La majorité des assignés est composée de manœuvres travaillant en usine, dans les mines ou dans le bâtiment soit 71%, 56% sont illettrés, 91% célibataires, originaires de l'est algérien, résidant dans la région parisienne ou dans les départements plus urbanisés ou industriels. 10% disposent d'un niveau d'instruction et d'une qualification élevée. 7% étaient des mineurs de moins de 21 ans.

Dénuement, fragilité d'une population ouvrière jeune, surpopulation dans les baraquements, manque d'accès à l'hygiène, nourriture frugale, insuffisance de médicaments, troubles psychiatriques, les séjours en hôpitaux sont fréquents.

La durée d'internement est relativement longue : 30% demeurent plus de 10 mois à Thol, 17 % d'entre eux moins de 3 mois A l'issue de leur séjour, 23% des assignés sont libérés, les trois quarts restant seront orientés vers un autre CARS.

Le CARS de Thol connaît une fermeture progressive qui s'étale sur l'année 1961.

Un terrain de foot au camp de Thol.

Pour en savoir plus :

Crimino-corpus internement emprisonnement et guerre d'indépendance algérienne en métropole : l'exemple du camp de Thol.

Arthur Grosjean

La double rangée de grillage.

Les trente en marche vers le camp de Thol

En 1956 se crée l'Action Civique Non Violente (ACNV). Au cours des années 1959 et 1960 cette organisation affiche son opposition aux camps d'assignation en France.

Au début avril 1960 l'ACNV organise une formation suivie par 30 volontaires à Grézieu-la-Varenne près de Lyon. En conclusion de ce stage, une action « rassurante » est décidée contre le camp de Thol. Elle débute à la sortie de la messe des Rameaux (le 10 avril 1960) à Pont d'Ain. Le cortège comprend entre 200 à 250 personnes (selon les organisateurs), elles accompagnent les 30 membres de l'ACNV qui veulent se présenter au camp d'internement voisin de Thol. La manifestation est interdite et le cortège est arrêté. Les banderoles sont enlevées, on pouvait y lire : « Essayons la paix. Nous aussi sommes suspects. Reconnaître ses torts est une force. Non aux camps de concentration. Réparons un mal par un bien. On ne défend pas la paix en faisant la guerre. » Finalement, après 3 tentatives, les marcheurs sont arrêtés par les CRS et transportés dans le Jura à plus de 100 km de là.

A l'automne 1960, l'ACNV se lance dans une campagne de soutien aux réfractaires refusant de participer à la guerre d'Algérie.

www.refractairesnonviolentsalgerie1959a63.org

La marche des trente.

Miradors

La double enceinte.

Grilles, grillages et château d'eau.

Photos : tenes.info/galerie/THOL

ZÉRO PESTICIDES

Neuville-sur-Ain s'engage à supprimer l'utilisation des pesticides pour gérer les espaces communaux.

Le 24 juin 2017, la commune a signé la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » en présence du Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain, de la FRAPNA et de l'école publique.

Une réflexion est menée pour supprimer les pesticides sur les zones où le risque de transfert vers les eaux est fort, définir des priorités d'interventions et mettre en place des techniques alternatives au désherbage chimique. Des formations seront proposées aux agents communaux, des actions de sensibilisation auprès du grand public et des jardiniers amateurs seront menées en parallèle. Le bilan annuel réalisé chaque année permettra à la commune de mesurer ses progrès et d'évoluer dans la démarche selon 3 niveaux de progression.

A travers cette charte pilotée par la DRAAF Rhône-Alpes(1), la FRAPNA(2) et la FREDON Rhône-Alpes(3), la commune de Neuville-sur-Ain renforce son engagement pour préserver notre santé et notre environnement.

Elle invite également les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques au jardin.

1 Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
2 Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
3 Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

APICULTURE : DÉCLARATION DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenues.

Elle participe :

- à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole.
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

L'AMBROISIE

Lutte contre l'ambroisie dans l'Ain.

Le pollen de l'ambroisie est à l'origine de fortes réactions allergiques.

Les pollens d'ambroisie sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre.

Dans l'Ain, 380 000 personnes sont exposées plus de 20 jours à un risque allergique ambroisie important.

Actuellement la lutte est cadrée par l'arrêté préfectoral du 3 juin 2013 lequel prescrit la destruction systématique de cette plante avant floraison.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Nous devons apprendre à reconnaître cette plante et à être vigilants. Ensemble nous devons l'empêcher de conquérir de nouveaux espaces et limiter sa floraison pour réduire l'impact de santé de nos proches et des générations futures.

Depuis mars 2014, l'ARS met à disposition de la population, une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambroisie :
« Signalement Ambroisie » http://www.signalement-ambroisie.fr/

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

La gendarmerie de Pont d'Ain communique aux habitants de la commune de NEUVILLE SUR AIN :
Votre attention est attirée sur les risques de cambriolages dans les résidences principales et secondaires, en l'absence ou en présence des occupants. Les gendarmes de Pont d'Ain souhaitent vous rappeler les règles de sécurité, les bonnes pratiques et les dispositifs à votre service.
Le document illustré que vous pouvez consulter à droite de ce texte détaille ce que nous appelons communément : **Agir contre les cambrioleurs.**

En cas de doute, un simple appel téléphonique à la gendarmerie (appel gratuit depuis tout poste fixe ou mobile en composant le 17).

Si vous êtes victime d'un cambriolage :
appelez le **17** et **surtout ne touchez à rien**. Un technicien sera dépêché sur les lieux et procédera aux constatations et opérations de police technique.

Un réflexe que nous devons tous adopter :
« LA PARTICIPATION CITOYENNE ».
Nous devons être acteur de notre sécurité, nous préoccuper de nos proches et de nos voisins au quotidien.
Signaler une attitude suspecte, le déplacement d'un véhicule, une situation anormale est une démarche citoyenne qui contribue à améliorer notre vie au quotidien.

N'oubliez pas le dispositif
« TRANQUILITÉ VACANCES ».
Une simple inscription dans les locaux de votre gendarmerie (en téléchargeant le document sur internet mais ce n'est pas une obligation) est l'assurance d'un ou de plusieurs passages à votre domicile et l'envoi d'un ou de plusieurs sms sur votre téléphone portable.

Coordonnée de la brigade de Pont d'Ain :
Adresse : 09 Rue Philibert le Beau
01160 PONT D'AIN
Téléphone : 04.74.39.10.55 ou le : 17

Les bons réfexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de l'Ain

Concernant la protection de votre maison

Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtre et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.

Je ne laisse pas mes clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.

Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boite aux lettres.
Je m'équipe d'une boite aux lettres normalisée.
En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.
Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur Internet : www.laposte.fr.

Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.

Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main ou de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables…).

Concernant la vigilance

J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.

J'adopte une « Vigilance citoyenne » :
J'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).

Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.

Renseignements utiles

Mairie
Secrétaires :
M. Mazuy et **Mme Vuillod**
Tél. : 04 74 37 77 16
Fax : 04 74 37 72 60
e-mail : mairie@neuvillesurain.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h
Permanence des élus : samedi de 10h à 12h

Ecole
Directeur : M. Pierre Favre
Tél. : 04 74 37 76 35
e-mail : ce.0010945@ac-lyon.fr
Restaurant Scolaire
Tél. : 04 74 37 71 98
e-mail : cantine.neuville.ain@free.fr
Accueil Périscolaire
Tél. : 06 07 56 33 43
Centre de Loisirs de Jujurieux
Tél. : 04 74 36 88 38
Centre de Loisirs de Pont d'Ain
Tél. : 04 37 63 23 16
Halte-Garderie :
Maison Frimousse à St-Jean-le-Vieux
Tél. : 04 74 36 94 41

Bibliothèque
Tél. : 06 42 05 45 71
bibliotheque-neuvillesurain@orange.fr
Ouverture le mardi de 15h30 à 17h30 (sauf durant les vacances scolaires) et le samedi de 14h à 16h

Communauté de Communes Rives de l'Ain pays du Cerdon
Tél. : 04 74 37 13 32
e-mail : contact@ccrapc.fr

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers sur présentation de leur carte d'accès. Il est payant pour les entreprises qui doivent s'inscrire au secrétariat avant de se présenter pour la première fois en déchetterie. Pour le tarif, se renseigner auprès du secrétariat de la communauté de communes.
Les sacs jaunes sont à retirer en mairie.

Déchetterie de Jujurieux :
Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Déchetterie de Poncin :
Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Déchetterie de Pont-d'Ain :
Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03 fermeture à 16h30 en semaine et 16h le samedi).

Santé
Maison médicale de Poncin
Tél. : 04 74 37 23 24
Maison médicale de Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 79 00

Pharmacies
Pharmacie de Jujurieux
Tél. : 04 74 36 81 66
Pharmacie Ricome Tsoukalas
à Poncin
Tél. : 04 74 37 20 31
Pharmacie des Bords de l'Ain
à Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 01 66
Pharmacie Saint-Pol
à Saint-Jean-le-Vieux
Tél. : 04 74 36 85 58

Infirmières
Mme Jocelyne Janovicz-Rynois
Tél. : 04 74 37 79 43
Mme Carole Charvet
Tél. : 04 74 37 77 76
Mme Annie Narboux
Tél. : 04 74 39 18 66

Paroisse
121 rue Louise de Savoie
à Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 03 65
Soeurs Dominicaines à Bosseron
Tél. : 04 37 86 64 35

Service Social
Centre médico-social : 16 rue du 1er Septembre à Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 07 21
ADAPA (Martine Larré) :
Place Yves Mercier
à 01450 Poncin
Tél. : 04 74 45 59 65
ADMR : 623 rue Léon Blum
à Ambérieu-en-Bugey
Tél. : 04 74 34 85 40
Portage de repas : s'adresser auprès de la communauté de communes
Mission Locale Jeunes :
4 Place Sanville
01500 Ambérieu en Bugey
Tél : 04 74 374 61 22
Mail : mlj.amberieu@mljbpa.fr
Site : www.mljbpa.fr

Sociétés de Taxi
Taxi Espace Confort - Jujurieux
Tél. : 04 74 36 85 42
Taxi du Bugey - Jujurieux
Tél. : 04 74 37 13 43
ou 06 23 85 00 47
Taxi Leplus - Poncin
Tél. : 04 74 37 25 51
ou 04 74 38 01 35
Taxi Philippe - Pont d'Ain
Tél. : 04 74 39 03 30
ou 06 09 93 41 85
Taxi Alain - Pont d'Ain
Tél. : 04 74 39 24 11
ou 06 45 06 67 73

Gendarmerie
Pont-d'Ain - Tél. : 04 74 39 10 55
Poncin - Tél. : 04 74 37 26 17

Compagnie de Sapeurs-Pompiers
Chef de corps **M. Ballandrin**
Tél. : 04 74 37 72 67

Service des eaux - Suez
Service clients :
Tél. : 09 77 40 94 43
Urgence 24 h/24 :
Tél. : 09 77 40 11 33

NAISSANCES

2016

Léonie Bois le 21 décembre 2015
Lucas Guichoux le 29 décembre 2015

Inès El Daoudy le 3 février 2016
Maëlys Demasure le 15 février 2016
Lincoln Corona le 29 février 2016
Eloane Gallet le 10 mars 2016
Ilan Del Valle le 24 mars 2016
Emy Vidal le 30 mars 2016
Lola Livini le 05 mai 2016
Nino Lotoi le 26 mai 2016
Louna Bailly le 22 juin 2016
Bastien Bonnard le 3 juillet 2016
Stella Chapiron le 1 août 2016
Kalia Valentin le 9 août 2016
Suleyman Ceman le 11 août 2016
Tiago Savre le 11 août 2016
Malone Cascarino le 5 septembre 2016
Valentin Coulomp le 13 septembre 2016
Noé Desplanches le 26 septembre 2016
Inès Guy-Contion le 15 octobre 2016
Camille Bonfils le 16 octobre 2016
Asya Cinar le 17 octobre 2016
Tom Trocmé le 29 octobre 2016
Axel Petitjean le 9 décembre 2016
Cloé Deschamps le 23 décembre 2016

MARIAGES

Fabien Lyaudet et **Fanny Oraison**
le 28 mai 2016

Fabien Maida et **Juliette Bournazel**
le 23 juillet 2016

Frédéric Grand et **Isabelle Desbrières**
le 12 novembre 2016

DÉCÈS

Joël Gouillon le 6 février 2016
Albert Guiffray le 24 février 2016
Emile Cordier le 4 mars 2016
Nicolas Lebédieff le 17 mars 2016
Lejbe Sepenol le 15 mai 2016
Marcelle Rottigni le 16 juin 2016
Jacques Ruel le 25 août 2016
Jean Berthod le 26 août 2016
Simone Balandras le 4 septembre 2016
Eugène Biancotto le 30 octobre 2016
Alfred Jaspard le 11 décembre 2016
Léa Guillon le 13 décembre 2016
Jean-Paul Lagarde le 25 décembre 2016

Neuville sur Ain